

3 510 élèves “fantômes” dans le transport scolaire wallon

■ La députée wallonne, Valérie De Bue (MR), souhaite un renforcement des contrôles.

Le transport scolaire (ou ramassage scolaire) est un service de bus organisé en Wallonie par le Tec en vue d'assurer une offre complémentaire pour les déplacements domicile/école lorsque l'offre classique de bus ou de train est inexistante ou mal adaptée. Ce moyen de transport est utilisé par près de 27 000 élèves sur environ 940 circuits à travers toute la Wallonie. Si l'élève est inscrit dans un établissement ordinaire, c'est le tarif Tec plafonné qui est applicable. Pour les élèves de l'enseignement spécialisé, le transport est gratuit.

La députée Valérie De Bue (MR) s'est interrogée sur le nombre de bénéficiaires de ce service. Elle a interpellé le ministre en charge de la Mobilité, Carlo Di Antonio (CDH), la semaine dernière. Et a appris qu'il y a actuellement 13 % d'élèves “fantômes” dans le transport scolaire. “Un élève fantôme, c'est un élève qui a droit de transport, mais qui n'utilise pas le service et ne prend pas le bus. Ce faisant, il prend la place de quelqu'un d'autre. Tout cela à un coût pour la collectivité qui n'est pas négligeable”, ex-

plique la députée libérale qui souhaite que les contrôles soient renforcés afin d'éviter ce genre de situation.

Vingt jours d'absence avant exclusion

Le ministre lui a répondu que “la circulaire ministérielle de rentrée prévoit des dispositions afin que l'élève qui atteint vingt jours d'absences injustifiées sur le circuit fasse l'objet d'une notification de sortie du circuit. Cette sortie du circuit s'effectue en ayant, au préalable, pris toutes les informations utiles auprès du chef d'école”.

Pour Valérie De Bue, le critère de vingt jours d'absence est trop laxiste. Elle plaide pour que le système actuel soit revu. “Quand on évoque vingt jours d'absence injustifiée avant de prendre une mesure définitive d'exclusion l'élève du circuit, je trouve cela énorme. Entre-temps, il y a peut-être d'autres enfants qui auraient besoin de ce service et qui pourraient en bénéficier. Renforcer les contrôles me semble nécessaire. Tout comme, peut-être aussi, de revoir le règlement. C'est un service important, qui n'existe peut-être pas partout. Je ne comprends pas que les personnes qui y ont droit ne l'utilisent pas. Cela me semble assez surréaliste”, conclut-elle.

S.Ta.